

SÉCURITÉ INCENDIE : RECYCLAGE SSIAP2

Objectif général	Répondre à l'obligation réglementaire de maintien des acquis, conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié
Objectifs pédagogiques	Maintenir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validité de la qualification, pour l'emploi dans la fonction
Objectifs opérationnels	Être capable d'assurer la sécurité des personnes et des biens lors de la tenue du poste
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ■ Séquence 1 : PRÉVENTION <ul style="list-style-type: none"> ○ Évolution de la réglementation ■ Séquence 2 : MOYENS DE SECOURS <ul style="list-style-type: none"> ○ Évolution de la réglementation ■ Séquence 3 : GESTION DU PC SÉCURITÉ <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion du PC en situation de crise ■ Séquence 4 : ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des agents de l'équipe ■ Séquence 5 : L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation, fonctionnement et gestion des conflits de l'équipe de sécurité
Durée/Horaires	14 heures soit 2 jours. 8h30/12h30 – 13h15/16h15
Méthodes pédagogiques	Alternance de parties théoriques et pratiques Méthode participative et active
Matériels pédagogiques et techniques	Matériel informatique - Écran Numérique Interactif Plateau technique équipé (PC Sécurité opérationnel) Générateur de foyer écologique à gaz, extincteurs Solution de réalité augmentée XR Fire Trainer Système de vote QUIZZBOX
Méthode de validation	La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire.
Documents remis	Délivrance d'une attestation de maintien des connaissances conforme à l'annexe XII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié (validité 36 mois) Délivrance d'une attestation de formation
Public concerné	Les personnes titulaires de la qualification SSIAP2
Prérequis	Justifier d'une activité de Chef d'Équipe d'au moins 1607 heures durant les 36 mois précédant la formation (attestation d'employeur) Posséder une qualification de secourisme à jour : PSC1 de moins de 24 mois, ou PSE1 ou SST valides
Effectif par session	Minimum 04 personnes – Maximum 15 personnes Le maintien de la session ne se fera que si le nombre minimum de participants est atteint. Dans le cas contraire, elle sera déplacée sur une autre période ou annulée.

Programme de Formation

ADM-PR6-2 V2 06/24

Équipe pédagogique	
Eric BODET	<u>Formateur & Responsable Pédagogique</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ SSIAP1, 2 et 3 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), ○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, ○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande ○ Habilitations Électriques ○ Titre Professionnel d'Agent de Sécurité et de Sécurité Privée (TP A2SP)
Denis DULAS Laurent LESCLAUX	<u>Formateur</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), ○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, ○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande ○ Habilitations Électriques ○ Titre Professionnel d'Agent de Sécurité et de Sécurité Privée (TP A2SP) ○ Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS) ○ Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ○ Hygiène et Sécurité Alimentaire
<p><i>Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents, nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires et respectant notre cahier des charges en matière de qualité.</i></p>	